



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château
des Rentiers
75013 Paris
T +33 1 53 94 25 00
F +33 1 53 94 26 80
www.ffbb.com

Ligue Régionale Ile-de-France de Basketball
Monsieur Christian Auger
Président
117 Rue du Château des Rentiers
75013 PARIS

Paris, le 9 Décembre 2019

Nos réf. : 2019/D/CAB/JPS/LSD/2-196

Monsieur le Président, cher Christian,

A compter de début 2020, je programme une tournée des territoires dans la perspective d'échanger avec l'ensemble des dirigeants de la ligue, des comités départementaux et des clubs.

Je souhaiterais passer deux jours dans chaque région – si besoin – pour prendre le temps de rencontrer les acteurs et partenaires locaux. J'imagine deux temps, deux lieux et deux jours consécutifs à déterminer ensemble :

- Un temps pour voir, en journée, les Collectivités Territoriales et notamment le Conseil Régional et certains Conseils Départementaux ; en l'occurrence, nous avons l'ambition de proposer des conventions pluriannuelles avec les Régions, à l'instar d'autres sports,
- Un temps pour deux réunions, en soirée, avec les membres élus de la Ligue, des Comités, des représentants de tous les clubs, suivie d'un buffet (à la charge de la FFBB).

Ces rendez-vous permettront avant tout d'échanger ; j'en profiterai pour présenter notre vision du développement de notre sport, le Projet Sportif Fédéral, l'attribution des crédits de la part territoriale de l'ex-CNDS et la nouvelle organisation de l'Agence Nationale du Sport.

Si des sujets de fond doivent être évoqués, je te propose de me les signaler en amont.

Peux-tu prendre contact avec Ludivine SAILLARD, chargée des Politiques Territoriales et des relations avec les Collectivités au sein du cabinet (tél. : 01.53.94.26.30. ; email : cabinetpresident@ffbb.com), afin de caler ces visites.

Dans cette attente et au plaisir de te retrouver, je te souhaite une excellente fin d'année 2019 !

Amitiés,

*A très vite
à mots*

Jean-Pierre SIUTAT
Président

Siret 784 405 862 00052
Code NAF / APE 926 C
N° TVA Intracommunautaire
FR 23 784 405 862
Reconnue d'utilité
publique par décret
du 1^{er} octobre 1971

